



# État des résultats prospectif (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Commission du droit du Canada

État des résultats prospectif (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en dollars)

Charges	Résultats projetés de 2025-2026	Résultats prévus de 2026-2027
Revue de droit	2 836 155	2 457 932
Services internes	1 738 364	1 539 325
<b>Total des charges</b>	<b>4 574 519</b>	<b>3 997 257</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>4 574 519</b>	<b>3 997 257</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

## Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)

### 1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2025-2026 sont fondés sur les résultats réels en date au 31 décembre 2025 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2026-2027.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience. L'exercice 2025-2026 n'est que le deuxième exercice complet de la Commission du droit du Canada (la Commission). Par conséquent, des tendances historiques commencent à se dessiner. Les prévisions et les résultats prévus ont été établis à partir des meilleures informations disponibles. À mesure que la Commission poursuit ses activités, une tendance historique pourra être utilisée pour les rapports futurs.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2025.

### 2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2025-2026 et pour 2026-2027, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectif, la Commission a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux

événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, la Commission ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2025-2026, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### a) Charges

Charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs, y compris les provisions pour créances douteuses, les prêts, les placements, les avances et la désuétude des stocks. De plus, les charges incluent l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance ainsi que d'autres.

### 4. Autorisations parlementaires

Le ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du ministère pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en dollars)

	Résultats projetés de 2025-2026	Résultats prévus de 2026-2027
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement</b>	<b>4 574 519</b>	<b>3 997 257</b>
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(285 063)	(310 132)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(252 830)	(263 661)

Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(17 907)	(3 862)
<b>Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations</b>	<b>(555 800)</b>	<b>(577 655)</b>
Rajustements pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	60 624	0
<b>Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations</b>	<b>60 624</b>	<b>0</b>
<b>Autorisations demandées prévues pour être utilisées</b>	<b>4 079 343</b>	<b>3 419 602</b>

**b) Autorisations fournies/demandées (en dollars)**

	Résultats projetés de 2025-2026	Résultats prévus de 2026-2027
<b>Autorisations fournies/demandées :</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	3 891 070	3 217 793
Montant des postes législatifs	188 273	201 809
<b>Autorisations fournies/demandées totales</b>	<b>4 079 343</b>	<b>3 419 602</b>
Moins : autorisations inutilisées estimées et autres ajustements	0	0
<b>Autorisations fournies/demandées prévues pour être utilisées</b>	<b>4 079 343</b>	<b>3 419 602</b>

Date de modification : 2026-03-13